

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Si votre résidu répond à l'une des trois règles suivantes, **vous pouvez le déposer dans votre bac brun.**

1. Ça se mange (ou c'est une partie de quelque chose qui se mange)?
2. C'est en papier ou en carton (propre ou souillé, non ciré)?
3. C'est un résidu de jardin (sauf les branches)?

Vous trouverez ci-dessous une liste présentant l'ensemble des matières acceptées et refusées dans votre bac brun.

Pour une plus grande facilité d'utilisation, nous vous avons également préparé un aide-mémoire qui répondra à la majeure partie de vos besoins en termes de tri. Les matières sont acceptées en vrac, emballées dans du papier journal, ou dans des sacs de papier.

MATIÈRES ACCEPTÉES

Résidus alimentaires : nourriture (cuite ou crue), viandes, os, poissons, produits laitiers, fruits de mer et coquilles, café (marc et filtre), sachets de thé, pâtisseries et sucreries.

Résidus verts : feuilles mortes, gazon, résidus de jardin et brindilles de moins de 30 cm de longueur.

Papiers et cartons souillés : boîtes de pizza et autres (non cirées, sans plastique ou broches), papiers-mouchoirs, essuie-tout (sans produits chimiques) et vaisselle en carton.

Autres matières : cendres froides, cheveux et poils, cure-dents en bois, litière et excréments d'animaux (en vrac ou en sacs de papier).

MATIÈRES REFUSÉES

- Tout sac de plastique (biodégradable ou compostable);
- Coquillages de mollusques (huîtres, moules, palourdes);
- Mégots de cigarette;
- Gomme à mâcher;
- Huiles et graisses de cuisson en grande quantité;
- Couches et produits d'hygiène féminine;
- Médicaments (vous pouvez retourner les médicaments non utilisés à votre pharmacie, qui en disposera de façon sécuritaire);
- Poussière;
- Tissus (textiles);
- Charpies de sècheuse;
- Sacs d'aspirateurs et leur contenu;
- Animaux morts;
- Cartons cirés;
- Cure-oreilles et soie dentaire;
- Chandelles;
- Verre, plastique, métal;
- Branches, terre, sable, roches, gravier;
- Béton, asphalte;
- Résidus domestiques dangereux;
- Bois traité, teint ou peint.

